

Evaluation



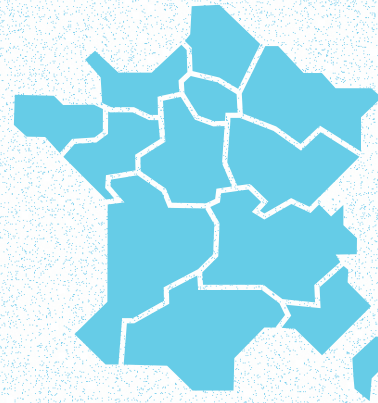
L'initiative ACT pour décarboner la filière aménagement ?

Etude d'opportunités et de faisabilité



Localisation

France entière



Client

ADEME

Contexte de l'étude

La Feuille de route de décarbonation de l'aménagement (2023) identifie plusieurs actions à mettre en oeuvre pour décarboner la filière. En parallèle, de nombreux outils opérationnels se développent pour réduire l'impact carbone des projets d'aménagement. L'ADEME identifie toutefois un chaînon manquant à outiller à l'échelle des structures de l'aménagement. La méthode ACT (Accelerate Climate Transition) est entrevue comme une réponse éventuelle en aidant les entreprises à établir leur stratégie climat.

Budget

38 550 € HT

Calendrier

2024

Mission

La mission se déroule en 3 phases :
 1/ Réalisation d'une vingtaine d'entretiens auprès des acteurs de l'aménagement urbain pour comprendre la maturité de la filière sur la décarbonation et les besoins des acteurs pour aller plus loin.
 2/ Cartographie des capacités d'action et d'influence des différents acteurs sur les leviers de décarbonation, déterminée lors d'un atelier collectif.
 3/ Croisement des données récoltées avec la méthodologie ACT pour déterminer ses apports pour aider les acteurs à répondre aux 6 leviers de la Feuille de route de décarbonation.

Partenaires

- Ekodev, cabinet de conseil en RSE expert de l'initiative ACT
- Nos différent.e.s interlocuteur.ice.s dans le cadre des entretiens et ateliers

Particularités

- L'aménagement urbain comme «macro-filière», regroupant une grande diversité d'acteurs et une forte présence du public, questionnant sa capacité à mobiliser la méthodologie ACT originellement destinée à des filières avec une chaîne de valeur plus linéaire.
- Une étude qui part des besoins des acteurs avant de décréter un outil, pour soutenir au mieux la décarbonation profonde du secteur, en identifiant les freins et résistances à la décarbonation et les manières de les dépasser.